

Strasbourg la symbolique

Préfet honoraire de région et ancien directeur de l'Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice (INHESJ), l'Alsacien Cyrille Schott ne comprend pas le manque de réactions côté français et alsacien après les propos d'Annegret Kramp-Karrenbauer, présidente de la CDU, sur l'anachronisme du siège strasbourgeois du Parlement européen.

● **Cyrille Schott, vous avez déploré le manque de réaction après la prise de position de la présidente de la CDU contre l'anachronisme que serait la présence du Parlement européen à Strasbourg. Qu'attendiez-vous ?**

○ Cela m'a beaucoup frappé. Il y a eu de nombreuses prises de position au sujet du désir d'Alsace, et je m'en réjouis, mais quasiment rien sur le siège strasbourgeois du Parlement européen après la lettre de la présidente de la CDU, Annegret Kramp-Karrenbauer, qui propose de mettre fin à l'anachronisme. C'est un silence assourdissant et bouleversant. Il aurait fallu prendre position publiquement, verbalement ou par écrit. Cette prise de position fait suite à une déclaration allant dans le même sens de la chancelière Angela Merkel à Munich en juin 2018. Que les Italiens ou les Britanniques critiquent le siège strasbourgeois est une chose, mais les Allemands ! C'est très important et je ne comprends pas le manque de réactions. C'est une menace plus grave quand on connaît le lien entre l'Allemagne et la France et le lien entre Angela Merkel et Emmanuel Macron.

● **Ce sont souvent des arguments historiques ou d'inscription dans les accords qui sont avancés en faveur de Strasbourg. Et de l'autre côté, ce sont des arguments économiques qui dominent. Tout est à Bruxelles, grande**



capitale, et peu à Strasbourg qui fait provinciale...

○ Cela touche aux symboles, et les arguments matériels peuvent d'ailleurs être réfutés. Défendre le siège de Strasbourg, c'est du domaine du symbolique plus qu'historique. Pour l'Union Européenne, Bruxelles est la ville du travail quotidien et des compromis. Bruxelles concentre les critiques de ceux qui se méfient de l'Europe ou qui sont en colère contre elle. Elle attire la critique et l'inimitié. Strasbourg, c'est autre chose. C'est la ville des droits humains. Le Conseil de l'Europe, qui veille particulièrement au respect de l'état de droit, a été créé à Strasbourg. La Cour Européenne des Droits de l'Homme y est installée. C'est là qu'ont lieu les manifestations symboliques. Que l'on songe à l'hommage à Helmut Kohl ou aux déclarations des papes Jean-Paul II et François.

● **Un député européen m'a dit un jour que mettre des**

fleurs sur son bureau, aider les taxis ou les lignes aériennes à destination de Strasbourg ne rend pas le travail plus facile et ne fait rien pour le maintien du Parlement à Strasbourg...

○ Il faut travailler pour faciliter les choses et les aspects matériels je ne les ignore pas. Il faudrait peut-être davantage s'interroger sur l'intérêt de laisser le secrétariat du Parlement à Luxembourg. Mais il ne faut pas s'arrêter à cette vision. Strasbourg, c'est la ville au cœur de l'Europe, la ville de la réconciliation européenne. C'est là que l'Europe s'est retrouvée après s'être déchirée. Bruxelles est la ville du travail mais c'est moins parlant parce qu'il y a une âme, un esprit européen à Strasbourg. Il faut défendre Strasbourg parce qu'on aime l'Europe. C'est cette dimension qu'il faut prendre en compte. Il faut être capable d'intégrer le symbole. Dans l'histoire, le symbole ça compte. Que l'on songe à la messe d'Adenauer et de Gaulle

à la cathédrale de Reims ou la poignée de main de Kohl et Mitterrand à Verdun.

● **Vous avez évoqué la Collectivité Européenne d'Alsace au début. Qu'en pensez-vous ?**

○ C'est une bonne chose. L'Alsace aura une visibilité plus forte. Il faut maintenant faire attention techniquement aux compétences qui lui seront attribuées. La langue me paraît importante et il faut se tourner vers le développement du bilinguisme, ce qu'on devrait d'ailleurs aussi faire de l'autre côté du Rhin. La coopération transfrontalière et les transports sont également très importants. La nuance que j'apporte est la présence dans la grande région. Cela ne me choque pas de rester dans le Grand Est parce qu'il y a aussi des coopérations à développer avec la Lorraine et la Champagne - Ardenne, notamment dans le transport ferroviaire. Il faut veiller à avoir de vraies compétences mais je ne pense pas que l'Alsace s'éteint. Les Lorrains et les Champenois ont l'impression que l'Alsace s'affirme au contraire.

**Propos recueillis par
Joël Hoffstetter**

Vous retrouverez sur :
www.ami-hebdo.com le texte d'une conférence européenne donnée par Cyrille Schott au FEC ainsi que quelques unes de ses propositions concrètes pour affirmer davantage encore la vocation de Strasbourg Capitale européenne.

● Touche pas à mon Eurométropole !

Robert Herrmann, président de l'Eurométropole de Strasbourg, a exprimé à Agnès Canayer, rapporteur de la commission des lois sur le projet de loi relatif à l'Alsace, son soutien au projet de collectivité alsacienne. Il a également souhaité que l'Alsace « se voie offrir la possibilité de s'unir autour de grands projets de développement économique, universitaire et de recherche, en lien avec les agglomérations de Karlsruhe, Fribourg et Bâle avec lesquelles des coopérations sont déjà engagées ». Et Robert Herrmann a rappelé la nécessité « que le projet de loi relatif à l'Alsace n'ait pas pour effet d'affaiblir les compétences de l'Eurométropole ».

● La marche forcée du Grand Est

Unser Land dénonce « la marche forcée vers le numérique dans les lycées du Grand Est, au mépris de la bonne gestion des deniers publics et de la réflexion pédagogique ». « En 2019, Noël aura lieu en septembre, tel l'a décidé le gouverneur de notre oblast. Tous les élèves de Seconde recevront un ordinateur portable, qu'ils garderont après la fin de leur scolarité. On serait tenté de remercier Petit Papa Rottner... s'il ne finançait pas ses largesses avec les deniers du contribuable, notamment alsacien. En ces temps de rigueur budgétaire et de crise sociale et environnementale, le citoyen ne peut que rester perplexe », explique le parti autonomiste.

● « Un simple bretzel à ronger ? »

A quelques jours de l'examen par le Sénat du projet de loi sur les compétences de la Collectivité Européenne d'Alsace, le sénateur André Reichardt ne peut se « contenter du projet de loi actuel » et tentera donc, « avec d'autres parlementaires alsaciens, de le compléter en déposant tous les amendements possibles pour donner une vraie consistance à cette Collectivité Européenne d'Alsace ».

● Premières lignes dégarnies

Malaise dans la région. C'est une élue de la Seine Maritime (Agnès Canayer) qui est rapporteur du projet de loi sur la CEA. Sénatrice LR, elle est aussi deuxième adjointe du Havre, dont l'ancien maire s'appelle Edouard Philippe. Un pur hasard ? A l'Assemblée nationale, ce ne sera pas non plus un Alsacien ou une Alsacienne qui sera rapporteur du texte. Sylvain Waserman (MoDem) n'a pas fait le poids et Vincent Thiébaud (LaREM) a décliné.

● Une commémoration n'est pas un projet d'avenir

Pour *Unser Land*, les déclarations d'Annegret Kramp-Karrenbauer, qui propose de mettre fin à « l'anachronisme » du siège strasbourgeois, auront au moins eu « le mérite de mettre la vérité à nu ». « Strasbourg est avant tout une ville de province, phare avancé du parisianisme et de l'administration française sur le Rhin. En Europe, l'image de Strasbourg renvoie d'abord à un passé de guerre et d'antagonisme franco-allemand. C'est ce passé qui est avancé pour justifier la position de Strasbourg comme capitale européenne » souligne Jean-Georges Trouillet.

J.H.

Parlement européen

L'Allemagne lâchera-t-elle Strasbourg ?

L'ICA s'affirme chaque semaine davantage comme étant un Club de réflexion alsacien de haut niveau tant sont nombreuses ses analyses, lettres ouvertes et propositions pour l'avenir de l'Alsace. Cette semaine son président parle ci-dessous de l'avenir européen de Strasbourg. Sur notre site internet www.ami-hebdo.com, il développe également une idée originale sur un nouveau partenariat Collectivité européenne d'Alsace (CEA) et Etat, pour donner des perspectives institutionnelles décisives à notre Région.

« Le choix de Strasbourg comme capitale européenne, qui fait suite à une proposition britannique, était très symbolique d'une volonté commune de paix et d'union dans la diversité. Parce que dans cette ville historique se sont heurtés et affrontés les nationalismes français et allemand et parce que dans cette ville se sont aussi rencontrées et fécondées la culture française et la culture allemande, la reconstruction ne pouvait que commencer à Strasbourg.

La réconciliation franco-allemande est acquise et à ce niveau la charge symbolique de

Strasbourg a, convenons-en, perdu en acuité. Mais qu'en est-il de l'autre élément fondateur ? Strasbourg est-elle restée ce lieu de synthèse des deux grandes cultures européennes ? Strasbourg tient-elle encore lieu d'exemple ? Autrement dit la ville est-elle une ville européenne bilingue et biculturelle comme le sont d'ailleurs les deux autres capitales européennes, Bruxelles et Luxembourg ?

Un bilinguisme et un biculturalisme français-allemand base d'un multilinguisme et d'un multiculturalisme strasbourgeois serait un atout majeur



au profit de la ville dans une Europe où la langue allemande est pratiquée par plus de 100 millions de locuteurs

dans plusieurs États membres de l'Union, États qui ne manqueraient pas de soutenir une ville dans laquelle ils se sentent un peu chez eux. Et si l'on avait pensé de surcroît à installer à Kehl ou dans l'Eurométropole quelque élément, même symbolique, du Parlement européen...

Strasbourg s'est-elle installée en Europe ou n'est-ce que l'Europe qui s'est installée à Strasbourg ? La ville accomplit-elle, peut-elle accomplir son devoir historique et culturel, celui d'être le trait d'union entre les mondes francophone et germanophone ?

Est-elle un exemple et une référence pour les autres États membres de l'Union européenne en la matière ? La dimension transfrontalière est-elle encore dans l'ADN de Strasbourg ? Que de renoncements et d'empêchements ! La ville ne doit plus, ne peut plus continuer à se contenter du rang de simple ville, monolingue et monoculturelle de la province française. Il faut de l'exemplarité !

Gageons que tout cela aurait contribué et contribuerait à garder le soutien de l'Allemagne dans l'affaire du siège de Strasbourg, soutien qui est

aujourd'hui remis en question par la présidente de la CDU et pas que par elle. Es ist noch nicht zu spät ! »

Pierre Klein

* D'un pays qui, à l'heure actuelle, ne pourrait plus adhérer au Conseil de l'Europe, faute de s'appliquer les principes de la démocratie culturelle qui en émanent (notamment ceux de la Charte européenne pour les langues régionales ou minoritaires, de la Convention pour la protection des minorités et de la charte de l'autonomie locale) ?